



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-36617>

Département(s) de publication : **87, 33**

Annonce n° **24-36617**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SGAMI Sud Ouest - 89 Cours Dupré de Saint-Maur BP 33091 BORDEAUX
CEDEX DAGF - BCP

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 13002032400013

Ville : Bordeaux

Code postal : 33041

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 87, 33

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2503666&orgAcronyme=g6l>

Identifiant interne de la consultation : SGAMI33-2024-14-TX

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : BUREAU DE LA COMMANDE PUBLIQUE DU SGAMI SUD OUEST

Adresse mail du contact : Sgami-so-marches-travaux@interieur.gouv.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 556997141

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée restreinte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Présenter les qualifications à celles requises au titre de la présente consultation. Lorsque le règlement d'appel à candidature (RAC) mis à disposition dans le DCE le permet, la présentation d'une équivalence aux qualifications demandées est possible. énumérés dans le règlement d'appel à candidature (RAC) mis à disposition dans le DC
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Présenter le chiffre d'affaire sur les 3 dernières années.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Présentation des moyens humains du candidat, de ses co-traitants en cas de groupement, ou encore de ses sous-traitant. L'ensemble des personnes travaillant sur la présente opération, directement ou indirectement, et ce durant toute la durée du marché, devront être identifiées conformément aux termes du RAC.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 30/04/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : SGAMI33-2024-14-TX : Marché de travaux de cloisonnement et d'amélioration de la sécurité de locaux de l'Hôtel de police de Limoges (87).

Code CPV principal - Descripteur principal : 45421141

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Marché de travaux relatif au cloisonnement et à l'amélioration de la sécurité de locaux de l'Hôtel de police de Limoges (87). - LOT 1: Plâtrerie , peinture, revêtement de sol, plafond suspendu - menuiserie intérieure. - LOT 2: Électricité - CVC. - LOT 3: solution de sûreté globale.

Lieu principal d'exécution du marché : Hôtel de police de Limoges (87)

Durée du marché (en mois) : 3

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot** : LOT 1: Plâtrerie - Peinture - Revêtement de sol - plafond - menuiserie intérieure

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45430000

Lieu d'exécution du lot : Hôtel de police de Limoges (87)

- **Description du lot** : LOT 2: Électricité - CVC

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45331000

Lieu d'exécution du lot : Hôtel de police de Limoges (87)

- **Description du lot** : LOT 3: Solution de sûreté globale

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45233292

Lieu d'exécution du lot : Hôtel de police de Limoges (87)

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : 1) PROCÉDURE EN 2 PHASES CONSÉCUTIVES Le présent marché public est passé en procédure adaptée restreinte. Elle se déroulera donc en deux phases consécutives: - phase 1 : candidatures (pas de visite de site) - phase 2 : offres (visite obligatoire) 2) L'AVANCE: Une avance de 20 % est consentie selon les conditions d'application prévues aux articles R. 2191-3 à R.2191-10 du Code de la commande publique, y compris pour les lots où elle n'est pas obligatoire. L'article R.2191-8 du code de la commande publique dispose que l'acheteur peut prévoir

une avance au-delà de 30%. Au titre du présent marché, l'avance sera portée à 50% si le titulaire du marché est une petite ou moyenne entreprise (Entreprise employant moins de 250 salariés, réalisant soit un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros, soit un total de bilan inférieur à 43 millions d'euros). Le titulaire ou son sous-traitant peut refuser le versement de l'avance. Dans le cas contraire, cette dernière est versée dans les 30 jours suivants la date de notification de l'OS de démarrage des prestations pour une avance à 20 %. Si une avance à 50 % est appliquée, le versement de cette avance est conditionné à la constitution d'une garantie à première demande, en vertu de l'article R2191-8 du code de la commande publique. Si la déclaration de sous-traitance intervient après le dépôt de l'offre, le versement de l'avance au sous-traitant interviendra dans un délai de 30 jours après la notification de la déclaration de sous-traitance. Conformément à l'article R.2191-11 du code de la commande publique, le remboursement de l'avance est échelonné en tenant compte du montant de l'avance accordée et des sommes restant dues au titulaire. Ce remboursement s'impute par précompte sur les sommes dues au titulaire et débute : - Pour les avances inférieures ou égales à 30 % du montant toutes taxes comprises du marché, quand le montant des prestations exécutées atteint 65 % du montant toutes taxes comprises du marché ; - Pour les avances supérieures à 30 % du montant toutes taxes comprises du marché, à la première demande de paiement. ATTENTION : en cas de résiliation du marché, le titulaire a trente jours à compter de la notification de la décision de résiliation pour restituer l'avance. 3) MÉDIATEUR- RELATIONS FOURNISSEURS & ACHAT (Médiateur interne à saisir avant saisine d'une juridiction): Le présent marché est conclu et est exécuté de bonne foi par les parties qui s'engagent à examiner ensemble, dans le plus grand esprit de concertation, tout différend qui pourrait survenir relatif à son existence, son interprétation ou à son exécution. En cas d'échec des négociations directes alors engagées entre les parties, et avant toute saisine de la juridiction compétente, celles-ci ont la possibilité de saisir le médiateur interne « Relations fournisseurs » du ministère de l'Intérieur à l'adresse suivante : mediateurfournisseur@interieur.gouv.fr ou par courrier recommandé avec avis de réception à M. le Médiateur interne « Relations fournisseurs » du Ministère de l'Intérieur, Place Beauvau, 75800 Paris Cedex 08. Dans l'hypothèse où, à l'issue d'un délai de 3 (trois) mois, le différend n'aurait pas trouvé de solution acceptable pour les deux parties, il appartiendra à la plus diligente d'entre elles, si elle s'y croit fondée, de saisir la juridiction compétente du litige en cause. Les échanges intervenus entre les parties en application de la présente clause de médiation doivent rester confidentiels. 4) VOIES DE RECOURS: Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux 9 rue Tastet CS 21490 33063 BORDEAUX CEDEX tél. : 05-56-99-38-00 - télécopie : 05-56-24-39-03 Mail : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr En cas de difficultés survenant lors de l'exécution du marché publié, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable (CCIRA) de Bordeaux DREETS Nouvelle Aquitaine Pôle C Immeuble Le Pôle 11, avenue Pierre Mendès France page 4 / 4 33700 MERIGNAC Secrétariat du CCIRA de Bordeaux Tél : 05 56 12 20 47 Courriel : dreets-na.polec@dreets.gouv.fr (merci de préciser CCIRA de Bordeaux en objet)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/03/2024